

Nicolas DUTOIT

Avocat / Médiateur / Arbitre

Chemin de la Prairie 1
Case postale
1470 Estavayer-le-Lac

+41 26 663 51 87
dutoit@keller-dutoit.ch

LA MEDIATION



Vous souhaitez régler votre conflit de manière rapide et
peu coûteuse ?

Si oui, la médiation est faite pour vous !

Qu'est-ce que la médiation ?

La médiation permet une résolution des conflits efficace, sans l'intervention de la justice.

Il s'agit d'un processus volontaire : personne ne peut être forcé à y prendre part contre son gré et il est possible de mettre immédiatement fin à cette procédure en tout temps.

Avantages de la médiation

Rapide et abordable

Les procédures judiciaires durent des mois, voire des années, et finissent par user les parties, tant moralement que financièrement.

A l'inverse, lors d'une médiation, quelques séances sont en principe suffisantes pour parvenir à un accord et les coûts sont donc sensiblement réduits.

Constructif

Dans le cadre d'une procédure judiciaire, un juge tranche le litige et impose sa solution, en donnant plus ou moins raison à l'une des parties (principe gagnant-perdant).

Lors d'une médiation, les parties recherchent elles-mêmes les solutions les mieux adaptées à leur problème, en allant au-delà de la « poire coupée en deux » (principe gagnant-gagnant).

Le rôle du médiateur

Le médiateur favorise la communication entre les parties et leur permet de s'exprimer et de proposer des solutions communes, afin de tomber sur un accord durable.

Il est soumis à des règles déontologiques strictes et garantit notamment le respect de la confidentialité, de l'indépendance et de l'impartialité.

La plus-value d'un médiateur-avocat

De par ses connaissances juridiques, un médiateur-avocat est en mesure de garantir aux parties que les accords qu'ils ont trouvés respectent le droit suisse.

En outre, un médiateur-avocat dispose de l'expérience nécessaire pour rédiger l'accord final de telle manière qu'il puisse aisément être ratifié par les tribunaux.

Pour plus d'information, vous pouvez me contacter aux coordonnées suivantes :

Me Nicolas Dutoit
Avocat / Médiateur / Arbitre
Chemin de la Prairie 1
Case postale
1470 Estavayer-le-Lac

+41 26 663 51 87
dutoit@keller-dutoit.ch